

# REGLEMENT DE L'EPREUVE GRAVEL HAUT BEARN 2026

## COUPE DE FRANCE FFC 2° MANCHE

### 1-ORGANISATION

Le GRAVEL HAUT BEARN 2026 est organisé les 30/31 Mai 2026, sous l'égide de la FFC, par le FC OLORON CYCLISME(FCO). Plusieurs circuits chronométrés sont proposés aux licenciés, en FFC classement pour la coupe de France GRAVEL FFC 2026.

Les mêmes circuits sont proposés en randonnée aux non licenciés et vélos non GRAVEL.

### 2-PARTICIPATION

Les circuits du GRAVEL HAUT BEARN 2026 sont ouverts à tous, licencié(e)s toutes fédérations et non licencié(e)s, d'au moins 18 ans en 2026 sur les grands parcours, d'au moins 15 ans en 2026 sur le petit circuit pour les mineurs l'autorisation parentale est obligatoire.

A l'inscription, chaque participant doit joindre **obligatoirement** à son engagement, sa licence portant aval médical ou un certificat médical **d'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an** à la date de l'épreuve (ce certificat médical **original** est indispensable pour les licenciés FFCT, et les non licenciés).

Lors de l'engagement sur le site <https://www.sportsnconnect.com/home>, il y a possibilité de se connecter au site FFC pour obtenir le certificat.

Le FCO se réserve le droit de refuser tout engagement, quel qu'en soit le motif, et ce, sans devoir s'en justifier.

Les participants avec vélo type VTT et VAE ne seront pas classés, départ avec la Randonnée sans classement.

### 3-SECURITE

Le GRAVEL HAUT BEARN Coupe de France FFC 2026 est une compétition cycliste sur route et chemins, les participants bénéficieront d'une « priorité de passage » sur les circuits.

Chaque participant est tenu de respecter le code de la route, les arrêtés préfectoraux et municipaux, les indications des organisateurs et des signaleurs.

**Il ne doit utiliser que la partie « droite » de la chaussée (routes non privatisées).**

Il sera responsable d'un éventuel manquement à ces règles. Le circuit est fléché et les carrefours non prioritaires sont sécurisés.

Le GRAVEL HAUT BEARN sera encadré par des bénévoles, des signaleurs agréés, des cibistes et des motards.

La sécurité sanitaire est assurée par un service médical.

**Le port du casque rigide est obligatoire** pour tous les participants (sous peine d'être mis hors course ou de ne pas prendre le départ).

### 4-ASSURANCES

Tout participant sera seul responsable des accidents dont il serait auteur ou victime.

**Il s'engage à être titulaire d'une assurance individuelle le couvrant pour ce genre d'épreuve.**

Pour les non licenciés une licence FFC PassDécouverte 30€ Valable 1 mois, est proposée en plus de l'inscription pour bénéficier des garanties FFC, à prendre sur le site <https://licence.fcc.fr/>.

L'organisateur ne couvre pas les dommages sur le matériel, les équipements, les biens des participants, notamment en cas de chute ou de vol.

Il décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé.

### 5-ASSISTANCE

Il est mis à la disposition des participants des points de ravitaillement. Sur les parcours seuls sont autorisés les véhicules de l'organisation (aucune voiture « suiveuse » de participants ne sera admise sur le parcours sous peine d'exclusion immédiate).

Il n'y a pas de vitesse minimum pour le circuit Randonnée.

### 6-ENVIRONNEMENT

Il est formellement interdit de dégrader, de quelque manière que ce soit, les sites traversés.

Tout jet de papier et d'emballage de toute sorte entrainera la disqualification immédiate du participant.

A ce sujet, des motards « spécialisés » effectueront des contrôles durant l'épreuve pouvant amener à la mise hors course des pollueurs.

## 7-DEPART-ARRIVEE

Les départs fictifs et arrivées seront donnés

**Plaine des sports de Saint PEE**

**Avenue du 19 mars 1962**

**64400 OLORON SAINTE MARIE**

Le Samedi 30 Mai 2026 à 13h30 U17 H et F

Le Dimanche 31 Mai 2026

9h compétition par sas de 5mn Licenciés

9h15 Randonnée non licenciés, VTT, VAE

## 8-ENGAGEMENTS-RETRAIT-DES DOSSARDS

L'engagement est ferme et définitif dès l'apposition de la signature du participant sur le bulletin d'engagement sur le site internet <https://www.sportsnconnect.com/home> et son enregistrement par l'organisateur.

**Aucune inscription ne sera prise le jour de la manifestation**

**Les inscriptions seront closes le Lundi 25 Mai 2026 à 20h**

## 9-TARIFS

Comprenant :

-le repas, l'inscription, plaque de vélo, assistance et ravitaillement, lot d'accueil

-le chronométrage et le classement pour la GRAVEL HAUT BEARN Licenciés FFC pour la coupe de France GRAVEL 2026, uniquement chronométrage sur la randonnée.

GRAVEL HAUT BEARN	Jusqu'au 31/03/2026	Du 01/04/2026 Au 25/05/2026
Licenciés FFC	40 €	50 €
Autres Fédération	50 €	60 €
Non licenciés	50 €	60 €
Repas accompagnant	15 €	15 €

**Aucun dossard dit prioritaire ne sera attribué.**

Les dossards ou plaques de cadre seront remis à la **Plaine des sports de Saint PEE**

-le Samedi 30 mai 2026 de 9h à 19h

-le Dimanche 31 mai 7h à 8h.

Aucun participant et vélo ne devront passer par-dessus les barrières délimitant le ou les emplacements de départ. Les derniers arrivés sur la ligne de départ seront les derniers partis. Des contrôles inopinés seront effectués par les commissaires de course pour veiller au bon déroulement de la manifestation. Leurs décisions seront sans appel. Des contrôles anti-dopage pourront être effectués par les organismes compétents, un local est à leur disposition sur la plaine des Sports.

Le manquement de respect au personnel bénévole de l'organisation présent pour la sécurité et le bien être des participants sur le parcours, pourra déclencher une mise hors course.

## 10-RECOMPENSES

Des trophées ou récompenses diverses, seront offerts aux trois premiers du classement scratch de l'épreuve compétition, par catégories d'âges.

## **LE GRAVEL HAUT BEARN 2026 Distances par catégorie d'âge**

AGE	U17	U19	U23	Elite Master 1-2-3-4-5	Master 6	Master 7-8
Hommes	50 km	80 km	140 km	140 km	120 km	80 km
Femmes	50 km	80 km	120 km	120 km	80 km	80 km

Distances ajustées suivant les parcours et le dénivelé

Traces GPX Communiquées 8 jours avant l'épreuve

### **11-DIVERS**

Les participants autorisent l'organisateur et ses ayants droit à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Le présent règlement est considéré comme accepté dès la signature du participant sur le bulletin d'inscription.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours et le règlement de l'épreuve, sans information préalable, pour des raisons techniques, financières, de sécurité ou de force majeure.

Un village sera installé sur la zone départ et arrivée, avec la possibilité de se restaurer, ou de se dépanner matériellement.

### **12 EN CAS D'ANNULATION**

Par le coureur remboursement de l'inscription jusqu'au 26/05, au-delà pas de remboursement

Par l'organisateur en cas de force majeure, les engagements seront remboursés ou reportés sur l'édition suivante de 2027

### **13 CONTACT RENSEIGNEMENTS FCO Cyclisme**

Michel GILBERT      0601229199

Email :      [contact@fcoloroncyclisme.fr](mailto:contact@fcoloroncyclisme.fr)

Site internet      [www.fcoloroncyclisme.fr](http://www.fcoloroncyclisme.fr)